



andrésy

DÉPARTEMENT DES YVELINES

COMMUNE D'ANDRÉSY

AVAP : AIRE DE MISE EN VALEUR DE L'ARCHITECTURE ET
DU PATRIMOINE

ANNEXES : Lexique



soja architecture

B

Balustre

Colonnets soutenant un garde-corps.

Bardage

Éléments de bois, métalliques ou d'un autre matériau apposés sur la façade d'un édifice et la recouvrant.

C

Chaînage d'angle

Partie en appareil formant l'angle saillant de la jonction entre deux murs.

Châssis de toit à tabatière

Le châssis de toit est un châssis vitré ayant la même pente que le toit dans lequel il est fixé. Le châssis de toit à tabatière s'ouvre comme un couvercle de tabatière.

Clôture

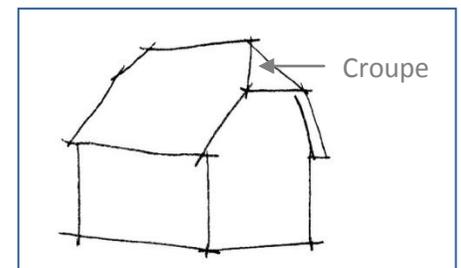
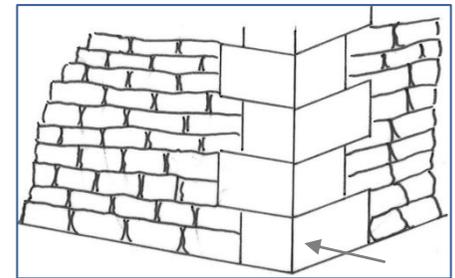
La clôture englobe les éléments d'enceinte tels que portail, grille, soubassement, piliers, muret etc.

Corniches

Élément de couronnement d'un édifice, en sailli par rapport à la façade, pouvant prendre la forme de moulures.

Croupe

Versant secondaire d'un toit formant une pente triangulaire réunissant les deux pans principaux du toit à leur extrémité.



E

Enduit

Préparation destinée à être appliquée de manière continue sur une surface telle qu'une façade dans le but de protéger ou de recouvrir un parement par exemple.

F

Façade pignon

Sur chacune des faces verticales d'un édifice, on distingue : façade principale, façade arrière et façade latérale généralement appelée PIGNON surtout si elle épouse la forme du comble.

G

Gabarit

Servitude d'enveloppe d'un bâtiment, particulièrement sa hauteur, définie par rapport aux bâtiments voisins, à la voirie et aux espaces publics.

Garde-corps

Dispositif plein ou ajouré de protection contre les chutes à hauteur d'appui soit 1 mètre environ.

Gloriette

Petit pavillon de construction légère servant de belvédère d'agrément.

I

Intervention sur bâti patrimonial

Dans le règlement de l'AVAP, il s'agit d'une intervention de surélévation, d'extension ou de modification en façade et en toiture sur un édifice.

Implantation

Retrait à mesurer depuis le domaine public.

Imposte

Partie supérieure d'une baie ou menuiserie et séparée d'elle par une traverse fixe.

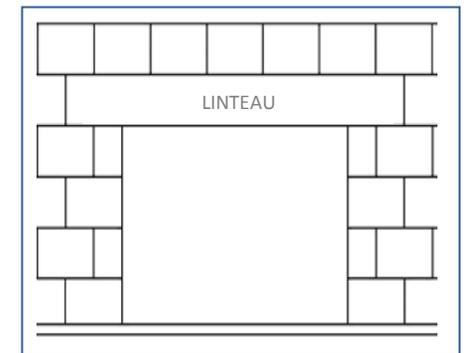
L

Linéaire de façade

On appelle linéaire de façade la longueur totale des façades implantées sur rue, d'un même tenant et formant un front urbain continu.

Linteau

Élément de support au-dessus d'une baie



Lucarne

Une lucarne est une baie verticale placée en saillie sur la pente d'une toiture, pour donner du jour, de l'aération et/ou l'accès au comble. La lucarne est composée d'une façade verticale, de deux côtés (appelés « joues » ou « jouées ») et d'une couverture généralement à 2 ou 3 pentes (croupe) formant des noues avec le pan de toiture principal. La lucarne est un ouvrage de charpente qui dépend de la toiture, même si sa façade peut être en maçonnerie.

Les lucarnes peuvent prendre de l'ampleur, la grande-lucarne réunit plusieurs fenêtres et peut être le couronnement d'un corps de bâtiment. Une lucarne à plusieurs niveaux éclaire plusieurs étages de comble.

M

Marquise

Avant vitré en structure légère surplombant une porte, un perron ou encore une fenêtre.

Meulière

La pierre de meulière est une pierre rougeâtre et caverneuse. Elle est caractéristique de l'architecture des maisons des communes limitrophes de Paris.

Modénature

Proportions et disposition des moulures et éléments d'architecture caractérisant la façade d'une construction.

Mur bahut

Mur de clôture constitué d'un soubassement de maçonnerie surmonté d'un élément à claire voie : grille métallique, clôture en lattes de bois, ou lisses en bois ou métal.

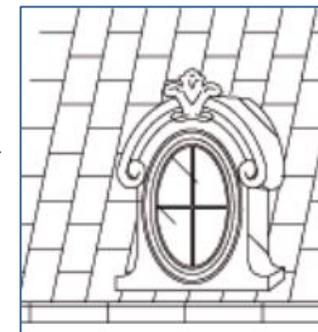
Mur de soutènement

Mur destiné à retenir de la matière ou à protéger d'éboulements ou de glissements de terrain par exemple.

O

Œil de bœuf

Lucarne dite œil de bœuf : lucarne de forme ovale ou circulaire.



P

Pastiche

Un pastiche architectural est une imitation, une copie d'un édifice célèbre ou d'une autre époque

Perron

Escalier extérieur d'un nombre limité de marches se terminant par une plate-forme donnant sur une porte d'entrée.

Persiennes

Dispositif installé en extérieur devant une fenêtre, composé de lamelles mobiles en bois, en métal ou en matière plastique, permettant de protéger une fenêtre du soleil ou de la pluie.

Photomontage

Assemblage de photographies par collage. Dans le règlement de l'AVAP, il permettra de justifier de la bonne intégration des nouvelles constructions ou modifications réalisées sur les édifices, depuis les points de vue indiqué suivant le secteur de localisation, dans le paysage andrésien.

Porte charretière

Grande porte à deux vantaux qui ferme l'entrée d'une cour, d'une remise ou d'une grange, ayant une ouverture suffisante pour le passage de charrettes, composées de planches entières ou en frises clouées

R

Réhabilitation

Dans le cadre du règlement de l'AVAP le terme réhabilitation consiste à remettre en bon état d'usage une construction en adoptant diverses techniques : consolidation, nettoyage, changement ponctuel d'éléments vétustes, mise aux normes, etc. La réhabilitation diffère de la restauration dans la mesure où elle vise essentiellement l'usage de la construction et moins sa forme.

Restauration

Dans le cadre du règlement de l'AVAP le terme « restauration » et « restaurer » désigne une remise en bon état d'un bâti ancien visant à conserver ou à retrouver son aspect d'origine, avec les matériaux et techniques traditionnels ou adaptés.

S

Sente

Petit sentier souvent non goudronné.

T

Trumeau

Partie d'un mur comprise entre deux baies.

Typologie

La typologie architecturale est une classification des édifices suivant leur apparence, leur forme constructive ou encore leur style

V

Volets à écharpe

